

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2023

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N° 375

présenté par  
M. Bazin  
-----

### ARTICLE 4

I. – À l'avant-dernière colonne de la quatrième ligne du tableau de l'alinéa 2, substituer au montant :

« 273,7 »

le montant :

« 272,6 ».

II. – En conséquence, à la dernière colonne de la dernière ligne du même tableau du même alinéa 2, substituer au montant :

« -7,5 »

le montant :

« -6,4 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel.

Alors que d'après un rapport de la Cour des comptes publié le 5 octobre 2021, près de 75 % des fraudes détectées sur la branche vieillesse concernent l'ASPA, l'objet de cet amendement est

d'alerter sur la nécessité de renforcer la lutte contre les fraudes liées à son versement, notamment à l'étranger.

Pour cela, il propose de baisser de 1,1 milliard d'euros les dépenses de la branche maladie afin d'alerter sur cette situation.